



UN ENGAGEMENT POUR L'ENTREPRENEURIAT FÉMININ CONSTITUTIF DE LA CRÉATION DE BPIFRANCE

Bpifrance porte depuis sa création une action forte en soutien de l'entrepreneuriat féminin et une attention toute particulière à la mixité. Cette volonté s'apprécie dans différents cadres :

Un cadre légal et d'engagements, lors de la création de Bpifrance

L'article 1 de la loi de constitution de Bpifrance du 31 décembre 2012 dispose que l'entrepreneuriat féminin fait partie des orientations prioritaires de l'action de Bpifrance. À cela s'ajoute la Charte de Responsabilité Sociétale groupe, validée par le Conseil National d'Orientation (CNO) de Bpifrance, où la promotion de l'entrepreneuriat féminin est l'un des quatre piliers, ce qui en fait une priorité dans nos actions.

Une doctrine d'intervention au plus près de l'entreprise

Bpifrance finance, investit et accompagne les entreprises en croissance, qu'il s'agisse indifféremment de dirigeants ou de dirigeantes à leur tête. Les critères reposent sur la qualité du projet, de l'entreprise et des compétences. Bpifrance ne fait aucune différence entre les hommes et les femmes qui s'investissent dans les entreprises. La ligne de conduite de Bpifrance en termes de stratégie

éditoriale de communication est de ne pas singulariser mais de garder une réelle parité dans la présentation des portraits d'entrepreneurs.

Une connaissance approfondie de l'entrepreneuriat féminin

Cela repose sur une action continue depuis sa constitution et des études réalisées depuis de nombreuses années par le Lab Bpifrance, à titre d'exemple : « 10 ans de création d'entreprise innovante au féminin », qui a porté sur 5 500 entreprises innovantes ; « Vaincre les solitudes des dirigeants » étude portant sur 2 400 répondants ; « Une aventure humaine : les PME, les ETI et la RSE » ; « Dirigeantes et Dirigeants de PME et ETI, quelles différences ? » qui met en lumière la pluralité des profils, en même temps qu'elle questionne sur la représentation de l'entrepreneuriat féminin. À cela s'ajoutent de nombreux événements extérieurs et manifestations organisés directement par Bpifrance à l'instar de BIG (Bpifrance Inno Génération) ou en tant que partenaire. Nous nous appuyons sur notre connaissance des écosystèmes entrepreneuriaux et les réseaux de femmes dirigeantes, afin de faire participer des dirigeantes de tailles d'entreprises diverses, transmettre et réaliser des retours d'expériences.

Ce soutien s'exerce sur l'ensemble des métiers du Groupe avec notamment :

• **Bpifrance Création** qui accompagne et finance des projets portés par des femmes via les réseaux d'accompagnement et de financement de la création d'entreprise. L'ambition de Bpifrance à 4 ans est de multiplier par 2 le nombre d'entreprises accompagnées et financées ;

• **Les Plans d'Actions Régionaux (PAREF)**, accord national signé avec l'État décliné au niveau territorial avec les Régions et des partenaires bancaires. L'objectif est de lever les freins au développement de l'entrepreneuriat féminin grâce à des actions d'aide à la création et à la reprise, au développement d'outils et à la mise en œuvre de dispositifs d'accompagnement et de formation ;

• **Le renforcement des actions de sensibilisation et de soutien des femmes issues des territoires fragiles** ainsi que les jeunes à travers des dispositifs dédiés ;

• **La mobilisation également dans son métier de l'accompagnement** pour renforcer la présence des femmes dans ses programmes d'Accélérateurs en s'appuyant sur les réseaux de dirigeantes et de partenaires ;

• **En tant qu'investisseur, favoriser la mixité au sein de ses équipes de gestion** et avoir un effet d'entraînement sur les équipes de fonds d'investissement partenaires et des entreprises de leurs portefeuilles. Les actions se font à deux niveaux : (1) lors du processus de sélection des fonds (la trajectoire vers plus de mixité au sein des équipes de gestion des fonds devenant une partie intégrante des due diligences de Bpifrance), puis (2) dans la phase de suivi d'activité des fonds partenaires (Bpifrance demandant systématiquement aux sociétés de gestion d'inclure dans les rapports trimestriels des indicateurs de mixité).

Bpifrance en tant que banque publique d'investissement, pionnière, soutient et promeut les initiatives de place afin de créer un effet d'entraînement. Bpifrance est notamment signataire de la charte SISTA qui vise à favoriser la mixité dans le numérique et a participé aux travaux de France Invest pour élaborer une charte de la parité pour le capital-investissement à laquelle elle a adhéré.

bpifrance

REPÈRES

3 801

Nombre de salariés au 31 décembre 2022

278 000

femmes abonnées au site de Bpifrance Création (soit 45 %)

26

réseaux d'accompagnement à la création et à la reprise d'entreprise du collectif Cap Créa, (près de 3 000 implantations) partenaires de Bpifrance

70 000

femmes accompagnées en 2022 par les réseaux de Cap Créa soutenus par Bpifrance

6 892

femmes bénéficiaires des actions quartiers prioritaires grâce à « Cités Lab » en 2022 (soit 50 %)

30 %

de femmes parmi plus de 350 consultants externes

30,4 %

de femmes dans les comités d'investissement au 31 décembre 2022



INTERVIEW

Philippe KUNTER

Directeur du Développeur Durable et de la RSE

Quelle est l'approche spécifique de Bpifrance sur la question de l'Égalité femme-homme ?

Bpifrance, Banque publique d'investissement, finance, investit et accompagne les entreprises françaises avec l'ensemble de ses dispositifs et services, de la startup, des très petites entreprises jusqu'aux plus grandes, qu'il s'agisse indifféremment de dirigeants ou de dirigeantes à leur tête. Les critères reposent essentiellement sur la qualité du projet, les caractéristiques de l'entreprise et les compétences des porteurs de projets. Bpifrance ne fait aucune différence entre les hommes et les femmes qui s'investissent dans les entreprises.

La ligne de conduite de Bpifrance en termes de stratégie éditoriale de communication est de ne pas singulariser mais de garder une réelle parité dans la présentation des portraits d'entrepreneurs.

Plus concrètement, comment soutenez-vous l'entrepreneuriat féminin et quels sont vos objectifs ?

Conformément aux missions qui lui ont été assignées par la loi, Bpifrance poursuit le déploiement d'une action très soutenue de promotion de l'entrepreneuriat féminin dans l'ensemble de ses métiers. Bpifrance Création accompagne et finance les projets de création d'entreprise portés par des femmes via son large écosystème de réseaux partenaires, généralistes et dédiés aux femmes entrepreneures. En matière de financement, cela passe par exemple par la dotation

de fonds de prêts d'honneur distribués par les réseaux de financement qu'il soutient. En tant que gestionnaire du Fonds de Cohésion Sociale, Bpifrance intervient également à travers la Garantie Égalité Femmes. En outre, Bpifrance contribue aux Plans d'Actions Régionaux pour l'Entrepreneuriat des Femmes (PAREF), accord cadre national avec l'État et les banques partenaires, dont l'objectif est de lever les freins au développement de l'entrepreneuriat féminin grâce à des actions d'aide et d'accompagnement, de développement d'outils financiers, d'aide au développement dans les territoires fragiles et auprès de publics jeunes.

Bpifrance participe au renforcement de l'entrepreneuriat dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville avec le financement du dispositif « CitésLab », afin de favoriser la création d'entreprises par les habitants des QPV, et des actions de sensibilisation avec « Entrepreneuriat pour tous ».

La valorisation de l'entrepreneuriat féminin passe également par de nombreuses actions d'information, de sensibilisation, d'animation et d'orientation notamment via le sire de Bpifrance Création et des études disponibles réalisées par Bpifrance Le Lab.

Bpifrance soutient de nombreux écosystèmes d'entreprises, et notamment des initiatives portées par des Femmes. Sa mission est de stimuler les dirigeants pour faire face aux enjeux d'aujourd'hui et de demain. Plus globalement l'objectif de Bpifrance se résume ainsi : des dirigeants épanouis, pour des entreprises qui vont bien.

La stratégie de Bpifrance consiste-t-elle à soutenir également des initiatives de place ?

Bpifrance prend part à des initiatives de place structurantes en s'appuyant sur les réseaux de femmes entrepreneures et de nombreux partenariats, afin de promouvoir et valoriser les projets et retours d'expériences de femmes entrepreneures (rôle modèle).

Bpifrance respecte les engagements de la Charte SISTA qui vise à favoriser la mixité dans le numérique avec la mesure de la place du genre dans les portefeuilles des fonds de capital investissement de ce segment, et la communication de ces données afin de permettre une meilleure prise de conscience. Il a participé aux travaux de France Invest pour élaborer une Charte de la parité pour le capital-investissement, à laquelle il a adhéré. Le soutien est aussi apporté aux activités de Level 20 qui promeut la mixité dans le capital investissement via des programmes de mentorat et la sensibilisation à des carrières dans cette industrie auprès des étudiantes d'écoles de commerce, d'ingénieurs et des filières économiques à l'Université.

Enfin dans le cadre de la Loi Rixain, Bpifrance œuvre à entraîner ses différents écosystèmes afin de favoriser la mixité, de mesurer les évolutions, rendre compte et se fixer des objectifs de progression.

Dans le cadre de la loi Rixain, Bpifrance met en œuvre tout un ensemble de dispositifs tant en interne qu'en externe afin de développer les actions nécessaires en faveur du renforcement de la mixité en s'appuyant sur ses métiers. L'objectif consiste à favoriser les trajectoires de progrès dans ce domaine auprès des différents écosystèmes avec plus de transparence afin de pouvoir rendre compte des actions engagées.

EXTRAIT DE LA CHARTE DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE BPIFRANCE

La promotion de l'entrepreneuriat féminin et la question de l'égalité professionnelle entre hommes et femmes sont inscrites dans la loi créant la Banque publique d'investissement au nombre des enjeux qu'elle doit prendre en compte. L'entrepreneuriat féminin est l'une des dimensions de cette question. Au regard de sa mission et de ses activités, la promotion de l'entrepreneuriat féminin apparaît comme une modalité de prise en compte de cet enjeu, pertinente pour Bpifrance.

L'égalité Femme-Homme, le soutien à l'entrepreneuriat féminin, la mixité des instances sont des axes et des actions concrètes de la politique de responsabilité sociétale de Bpifrance, dont la Charte RSE résume ses 4 piliers :

- Le développement de l'emploi, et plus particulièrement de l'emploi des jeunes.
- La promotion de l'entrepreneuriat féminin.
- La qualité de la gouvernance et du management, notamment en y promouvant l'intégration des femmes.
- La transition écologique et énergétique, et plus particulièrement l'optimisation de l'utilisation des ressources énergétiques.